

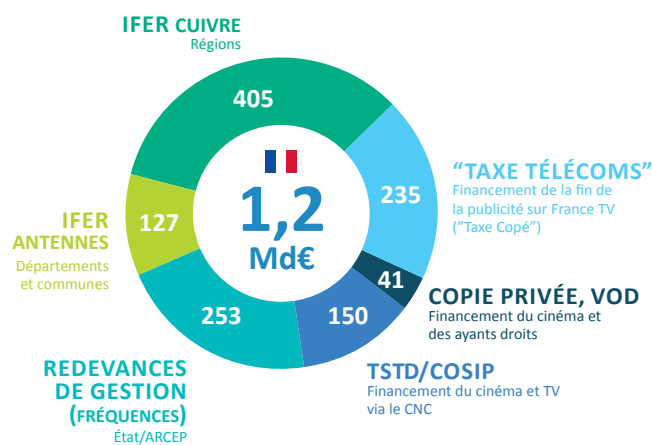
Étude Greenwich Consulting pour la Fédération Française des Télécoms 2013

I – SURFISCALITÉ DES OPÉRATEURS TÉLÉCOMS FRANÇAIS

- 01** LA FRANCE A LE NIVEAU LE PLUS ÉLEVÉ DE TAXES SPÉCIFIQUES AU SECTEUR DES TÉLÉCOMS, AVEC 2,98% DU CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL DES OPÉRATEURS EN 2011 (X40 VS GB)
- 02** EN FRANCE ET EN ESPAGNE, LE SECTEUR DES TÉLÉCOMS EST UN FORT CONTRIBUTEUR AU FINANCEMENT DES INDUSTRIES CULTURELLES (CINÉMA, TV,...) ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
- 03** LA FISCALITÉ SPÉCIFIQUE TÉLÉCOMS REPRÉSENTE 20% DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS PAR LES OPÉRATEURS FRANÇAIS EN 2011
- 04** LE TAUX DE FISCALITÉ SPÉCIFIQUE ET LA DÉTÉRIORATION DES FLUX DE TRÉSORERIE DES OPÉRATEURS FRANÇAIS DÉBOUCHENT SUR UN ACCROISSEMENT DE LA PRESSION FISCALE, CRITIQUE POUR LA PÉRENNITÉ DES CAPACITÉS D'INVESTISSEMENT DES OPÉRATEURS ET DE CONTRIBUTION AU FINANCEMENT DE LA CULTURE

UNE FISCALITÉ SPÉCIFIQUE AUX OPÉRATEURS TÉLÉCOMS FRANÇAIS* DE 1,2 MILLIARD D'EUROS

En 2011, les opérateurs télécoms français* ont payé 1,2Md€ de prélèvements spécifiques télécoms, ce qui représente 2,98% des revenus des opérateurs.

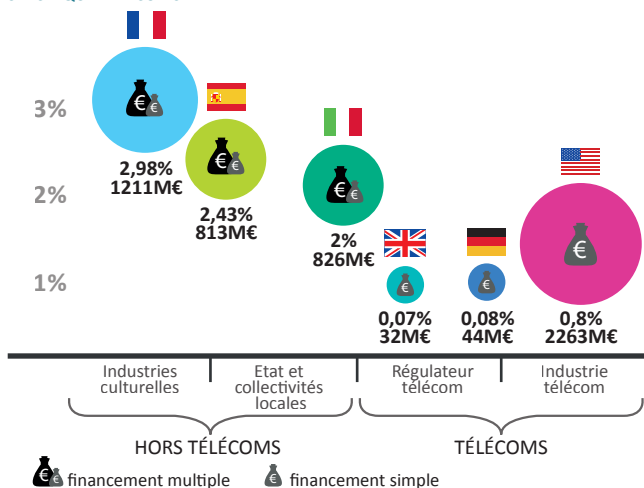


Sources : FFTélécoms, Reuters, rapport Durieux, Upnext Research, presse, analyse ADL. * Périmètre opérateurs FFTélécoms

TAUX DE FISCALITÉ ET DESTINATION DES IMPÔTS, TAXES, REDEVANCES ET RÉMUNÉRATIONS BENCHMARK FR, GB, ESP, IT, USA, ALL, 2011

Les prélèvements spécifiques s'échelonnent de 0,07% à 2,98% du CA des opérateurs et financent l'industrie des télécoms, le budget des Etats ou des collectivités locales et d'autres industries.

TAUX DE FISCALITÉ SPÉCIFIQUE TÉLÉCOMS

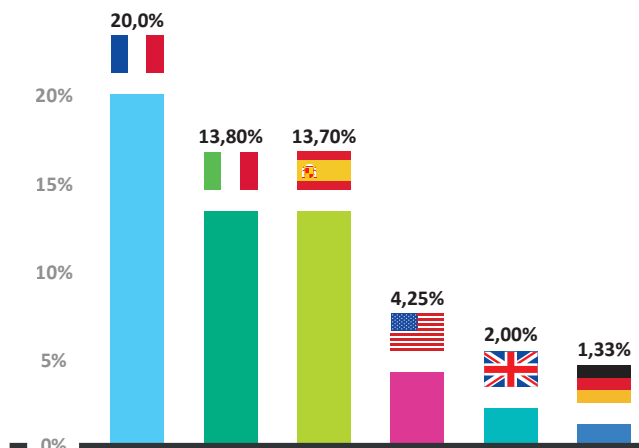


Sources : Greenwich Consulting 2013, Redtel, Etude ADL FFTélécoms 2012, CMT, AETA, CTIA, The Wireless Association, USAC Annual Report, IRS, Census Bureau, Ofcom, IE Market Research, Bundesnetzagentur AGCOM, consumatori.it, Interviews

PRÉLÈVEMENTS SPÉCIFIQUES DES OPÉRATEURS RAPPORTÉS AUX MONTANTS TOTAUX DES INVESTISSEMENTS EN 2011

En France, les prélèvements spécifiques télécoms représentent 20% des investissements réalisés par les opérateurs* en 2011 et limitent ainsi leurs capacités d'investissement.

% DES INVESTISSEMENTS



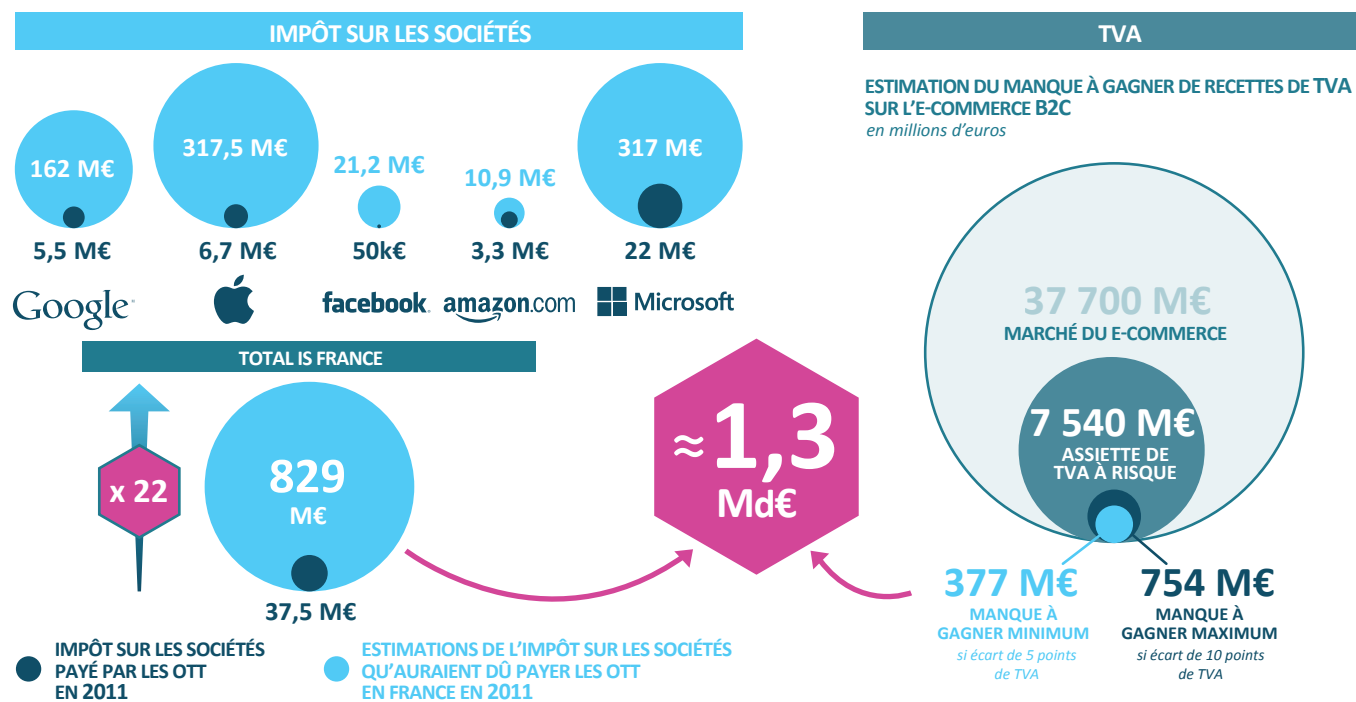
Sources : Thomson Reuters, rapports annuels, Redtel, Yankee Group, IE Market Research. * Périmètre opérateurs FFTélécoms

II - OPTIMISATION FISCALE DES ACTEURS «OVER THE TOP» (OTT)

- 01 LES SCHÉMAS D'OPTIMISATION DES ACTEURS OTT (GOOGLE, APPLE, FACEBOOK, AMAZON ET MICROSOFT) S'APPUIENT SUR LES ASYMÉTRIES FISCALES LÉGALES DES LÉGISLATIONS NATIONALES ET EUROPÉENNES ET LE JEU DES PRIX DE TRANSFERT ENTRE FILIALES
- 02 L'IRLANDE, TERRE D'ÉLECTION DE NOMBREUX SIÈGES D'OTT EN EUROPE, COMPENSE LE MANQUE À GAGNER DÛ À SA FISCALITÉ ATTRACTIVE VIS-À-VIS DES ROYALTIES ET DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS PAR DES GAINS DIRECTS ET INDIRECTS SUR SON ÉCONOMIE
- 03 SUR LES PRODUITS IMMATÉRIELS COMME LA MUSIQUE EN LIGNE OU LES LIVRES NUMÉRIQUES, APPLE ET AMAZON REVERSENT L'INTÉGRALITÉ DE LEUR TVA AU LUXEMBOURG, AUTRE PARADIS FISCAL EUROPÉEN
- 04 CES OPTIMISATIONS SONT RENDUES INTÉRESSANTES POUR LES OTT GRÂCE À LA PERMISSIVITÉ HISTORIQUE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL AMÉRICAIN, NOTAMMENT POUR ENCOURAGER LA RÉUSSITE À L'INTERNATIONAL DE SES CHAMPIONS (HOMELAND INVESTMENT ACT DE 2005)
- 05 EN 2011, LES OTT AURAIENT PAYÉ PLUS DE 800 M€ D'IS ET, ENTRE 400 ET 700M€ DE TVA EN FRANCE, SI LEURS ACTIVITÉS DE PRODUCTION AVAIENT ÉTÉ SOUMISES AUX RÈGLES DE MARCHÉ LOCALES, SANS AUCUNE OPTIMISATION, QUELQUES DIZAINES DE MILLIONS D'EUROS RÉELLEMENT PAYÉS EN IMPÔTS ET TAXES
- 06 LES OTT NE SONT PAS LES SEULS ACTEURS ÉCONOMIQUES, NI LES PLUS IMPORTANTS À UTILISER DES MONTAGES D'OPTIMISATION FISCALE EN EUROPE (EX : GENERAL ELECTRIC, STARBUCKS, TESCO, ...)

AU MOINS 1,3 MILLIARD D'EUROS D'ÉVITEMENT FISCALE POUR LES OTT

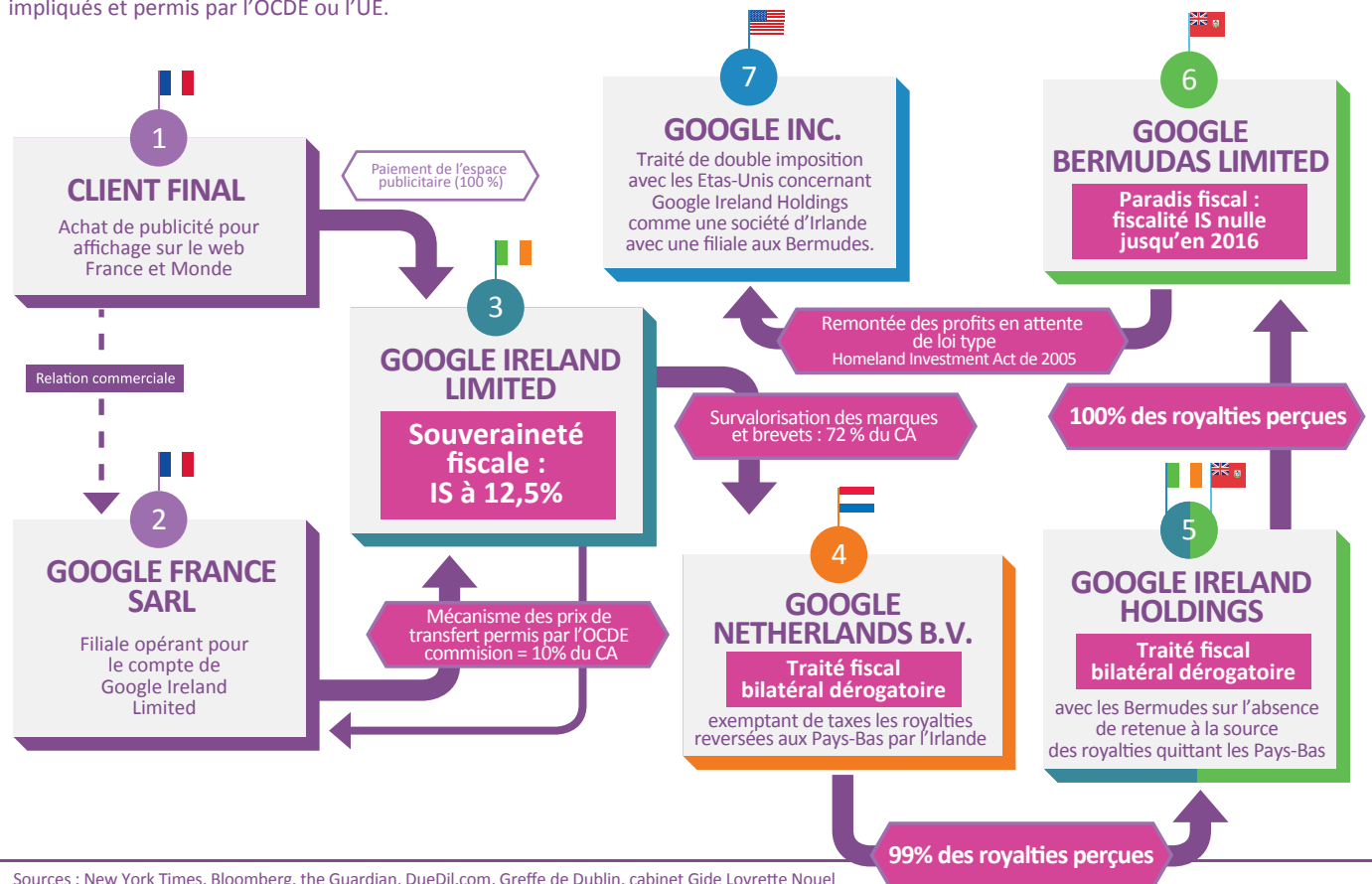
En 2011, les OTT (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft) ont payé 37,5M€ d'impôts sur les sociétés en France, soit 22 fois moins que ce qu'ils auraient payé si leurs activités de production étaient localisées et taxées en France. De plus, le manque à gagner en matière de TVA, dû aux optimisations dans le e-commerce en France, atteint entre 377M€ et 754M€, soit un total d'au moins 1,3 milliard d'euros d'évitement fiscal.



Sources : Greffe du tribunal de commerce de Paris, Compte de résultats des entreprises, Année 2011 ; FEVAD Edition 2012, Rapport Sénat « Impact du développement d'Internet sur les finances de l'Etat, Greenwich Consulting Octobre 2009 » ; Notes : Estimation Facebook basé sur données Facebook UK. Données Apple basées sur l'hypothèse qu'une majorité des produits physiques Apple vendus par des réseaux de distribution tiers sont vendus en fait par Apple Sales International, domicilié en Irlande et ne payant pas l'impôt sur les sociétés en France ; Hypothèses : activités facturées en France, avec taux de marge brute standard déclaré par le groupe indiqué dans leurs compte de résultats monde auquel est appliqué un IS de 33,3%

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS = EXEMPLE GOOGLE

Google optimise sa contribution fiscale en utilisant l'Irlande, les Pays Bas et les Bermudes et en survalorisant ses marques et brevets. Pour réaliser cette optimisation fiscale, Google bénéficie de conditions spécifiques et de traités fiscaux mis en place par les différents pays impliqués et permis par l'OCDE ou l'UE.



Sources : New York Times, Bloomberg, the Guardian, DueDil.com, Greffe de Dublin, cabinet Gide Loyrette Nouel

En 2011, les OTT ont payé 37,5M€ d'IS en France, soit 22 fois moins que ce qu'ils auraient payé si leurs activités de production étaient localisées et taxées en France.

	CA déclaré en France	CA estimé réalisé en France	IS payés par les OTT en France	IS qu'auraient dû payer les OTT en France	Taux de croissance annuel moyen CA monde
	138M€	1,4Md€	5,5M€	162M€	42%
	257M€	3,2Md€	6,7M€	317,5M€	38%
	ND	140M€	50k€	21,2M€	123%
	110M€	890M€	3,3M€	10,9M€	32%
	584M€	2,5Md€	22M€	317M€	8%
Total	1,09Md€	8,13Md€	37,5M€	828,7M€	x22

Sources : Greffe du tribunal de commerce de Paris, Compte de résultats des entreprises, Année 2011

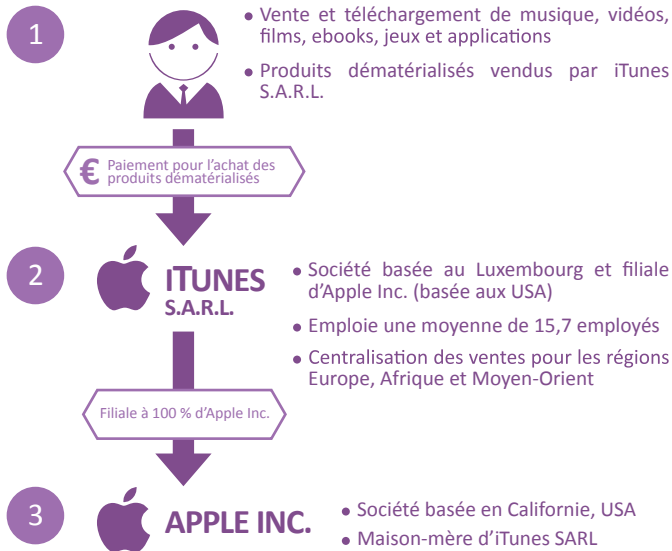
Notes : Estimation Facebook basé sur données Facebook UK. Données Apple basées sur l'hypothèse qu'une majorité des produits physiques Apple vendus par des réseaux de distribution tiers sont vendus en fait par Apple Sales International, domicilié en Irlande et ne payant pas l'impôt sur les sociétés en France

Hypothèses : activités facturées en France, avec taux de marge brute standard déclaré par le groupe indiqué dans leurs compte de résultats monde auquel est appliqué un IS de 33,3%

TVA = EXEMPLE ITUNES

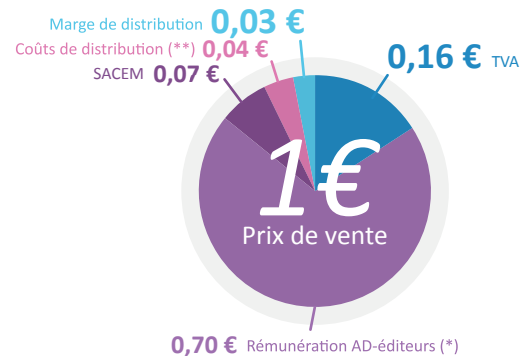
Le service iTunes basé au Luxembourg permet à Apple de bénéficier d'un taux de TVA réduit sur la vente de ses produits dématérialisés et de ne pas payer de TVA en France.

SCHÉMA D'OPTIMISATION ITUNES

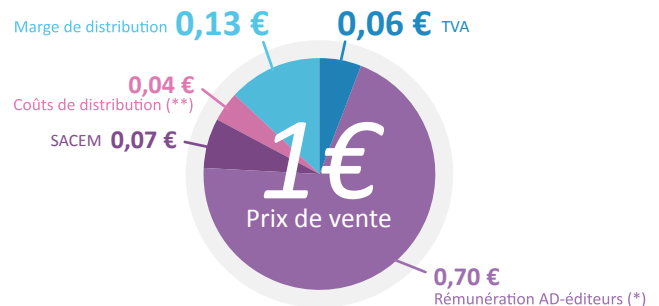


DÉCOMPOSITION DE LA VALEUR POUR LA VENTE DÉMATÉRIALISÉE (MORCEAU DE MUSIQUE)

POUR UN ACTEUR BASÉ EN FRANCE



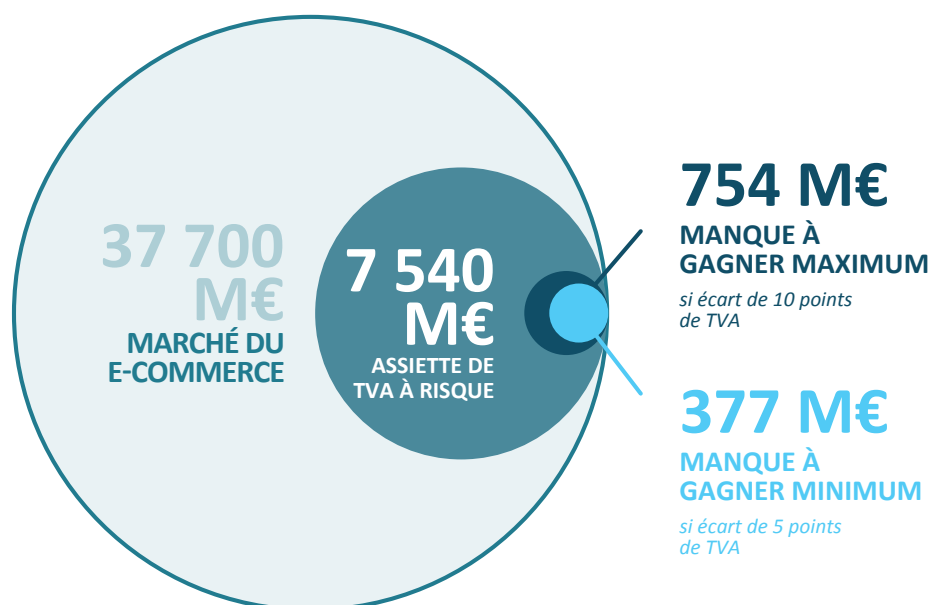
POUR UN ACTEUR BASÉ AU LUXEMBOURG (ITUNES)



Sources : Rapport Sénat « Impact du développement d'Internet sur les finances de l'Etat, Greenwich Consulting Octobre 2009 - Notes : prix Luxembourg ramené à 1€

FOURCHETTE DU MANQUE À GAGNER ESTIMÉ SUR LES RECETTES DE TVA SUR L'E-COMMERCE EN FRANCE

En 2011, le manque à gagner en matière de TVA du aux optimisations dans le e-commerce en France est estimé à 5 à 10% de l'assiette à risque et atteint ainsi entre 377M€ et 754M€.



Sources : FEVAD Edition 2012, Rapport Sénat « Impact du développement d'Internet sur les finances de l'Etat, Greenwich Consulting Octobre 2009 » Prestations de voyages (immatériel comme le e-ticketing)